

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 03 décembre 2018

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Présents : Jean-Paul Pradines, Chantal Bury, Pierre Dulewski, Louis Mainguet, Christian Bonneau, Grégoire de Flaujac, Cécile Genovesio, Marie-Claire Mourleau, Monique Neplaz, Laurent Normandin-Varenne,

Excusés : Séverine Bouroumeau, Sébastien Lagourgue, Alain Malgouyres, Volker Otlinghaus, Sylvie Pomier,

1. Contrat abonnement Coloris

Le contrat d'abonnement aux progiciels de la gamme COLORIS arrive à son terme. Ce contrat est renouvelable tous les 3 ans. La mairie utilise cette gamme depuis 2003. Le nouveau contrat sera facturé à 901.37 € par an. Le Conseil Municipal est d'accord pour renouveler le contrat.

2. Marché d'achat d'électricité

Le Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energies de Lot-et-Garonne (Sdee 47), auquel la commune est adhérente, propose un groupement de commande énergétique. Le Conseil Municipal est d'accord pour adhérer à ce groupement.

3. Acquisition lot n°1 lotissement l'Autheronne

Le lot n°1 du Lotissement « L'Autheronne » n'a pas trouvé acquéreur du fait du nouveau PLUi. Il est évalué à 35 000 €. Le Conseil Municipal, est d'accord pour se porter acquéreur.

4. Tableau des effectifs 2019

Monsieur le Maire présente le tableau des effectifs de la mairie au 1er janvier 2019 :

TITULAIRES				
Filière - Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Rédacteur principal 1° classe	B	1	1	17,5h hebdo
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation	C	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique principal 2° classe	C	1	1	
Adjoint technique		1	1	21h hebdo
TOTAL		5	5	
NON TITULAIRES				
Filière - Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Agent technique	C	1	1	28h hebdo
Agent technique	C	1	1	12,25h hebdo
Adjoint administratif principal 2° classe	C	1	1	17,5h hebdo
TOTAL		3	3	

Le Conseil Municipal valide ce tableau.

5. Remplacement agent

Monsieur le Maire souhaite officialiser le protocole de remplacement des agents Atsem en cas d'absence. Après s'être renseigné sur ce qui se fait dans les communes voisines et devant les difficultés de remplacement immédiat, il propose le protocole suivant :

- Premier jour d'absence non prévu : pas de remplacement.
- Premier jour d'absence prévu ou deuxième jour non prévu et jusqu'à 3 jours d'absence : remplacement de 10h30 à 12h15 et de 15h00 à 16h30.

- Au-delà de 3 jours d'absence : remplacement de 9h à 16h30.

Le Conseil Municipal est d'accord pour ce protocole. Il est possible de faire signer ce protocole par la direction de l'école, par le maire et par l'inspection académique.

6. Dissolution budget annexe lotissement l'Autheronne

Le budget annexe du Lotissement « L'Autheronne » n'a plus lieu d'exister au vu du nombre inexistant d'opération annuelle effectuée.

Le Conseil Municipal est d'accord pour le clôturer.

7. Convention Free

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu une demande de la société FREE, pour l'installation d'un équipement de télécommunication à l'emplacement entre le local Orange et le monument Aux Morts. Le Conseil Municipal est d'accord.

8. Projet de rénovation Immeuble Imbert

Monsieur le Maire présente le projet rectifié suite aux différentes observations faites lors de la première présentation. Le nouveau plan convient à l'ensemble des conseillers. Trois points restent à définir : la possibilité d'installer des wc au rez de chaussée du petit appartement, la conception des avants toits ou pergolas et les places de parkings à attribuer.

9. Investissements 2019

Monsieur le Maire engage une discussion pour définir les investissements à prévoir pour l'année 2019. Hormis la rénovation de l'immeuble Imbert, les conseillers sont d'accord pour l'achat d'un vidéoprojecteur (penser au service après-vente) et demandent également de faire faire un devis pour l'installation d'une climatisation à la salle des fêtes. Prévoir également un contrat d'entretien.

10. Rétrocession des réseaux, avenant n°2

Monsieur le Maire indique qu'une la convention relative à la régularisation des rétrocessions des réseaux de lotissements privés a été signée avec l'Agglomération d'Agen en juin 2014. Un avenant doit être signé afin de lister les nombre de lotissements concernés. Le Conseil Municipal est d'accord.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Commissions communales et de l'agglomération : changement de titulaire et/ou suppléant :** Monsieur le Maire explique que Monsieur Volker OTLINGHAUS, conseiller municipal, est dans l'impossibilité d'assurer ses fonctions pour les commissions suivantes :
 - Commission communale Appel d'Offre en tant que titulaire.
 - Commissions Agglomération d'Agen : Cohésion sociale en tant que titulaire et Collecte & Traitements des déchets ainsi que Environnement en tant que suppléant.Le Conseil Municipal décide de nommer les titulaires et suppléants suivants :
 - Commission communale Appel d'Offre : Chantal Bury titulaire et Christian Bonneu suppléant.
 - Commissions Agglomération d'Agen : Cohésion sociale Christian Bonneu titulaire et Collecte & Traitements des déchets ainsi que Environnement Cécile Genovesio suppléante.
- **Logement presbytère :** Monsieur le Maire informe que le locataire d'un des logements du presbytère à donner son préavis pour libérer le logement le 25 février 2018. Les conseillers demandent que des travaux de rafraichissement soient envisagés.
- **Ruisseau l'Autheronne :** le syndicat prévoit l'entretien du ruisseau pour 2019. La commune lui a fourni les adresses de tous les riverains. Monsieur le Maire informe que la fusion entre le syndicat de la grande Séoune et le syndicat de la petite Séoune est prévue pour fin 2019.
- **Vœux :** Monsieur le Maire informe que la présentation des vœux à la population est prévue pour le dimanche 06 janvier 2018 à 11 h.
- **Eclairage public sur la place :** une élue demande s'il n'y a pas possibilité de laisser les lampadaires autour de la salle des fêtes allumés lorsque celle-ci est louée. Monsieur le Maire confirme que cela n'est pas possible dans la mesure où cela n'est pas programmé. Il précise qu'il est conscient de la gêne mais que d'un autre côté l'absence de lumière évite des nuisances sonores sur les parkings. Il est prévu que l'éclairage soit éteint plus tard uniquement pour la fête du village.
- **Réunion trimestrielle des agents de l'école :** la commission école demande à participer à cette réunion. Elle a lieu mardi 18 décembre à 18h45 à la mairie.
- **Rencontre avec les agents de la commune :** Monsieur le Maire invite comme chaque année les conseillers municipaux au pot de fin d'année des agents prévu le mercredi 19 décembre à 11h45.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.